

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la DASCO s'est tenu en visio-conférence le Jeudi 7 mai 2020 sous la présidence de M. Patrick BLOCHE, Adjoint à la Maire de Paris chargé de toutes les questions relatives à l'Éducation, à la petite enfance, aux familles, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil de Paris. Cinq points étaient à l'ordre du jour :

Adoption du compte-rendu du CHSCT du 24 avril 2020 (avis)

Le compte-rendu du CHSCT du 24 avril a été adopté à la majorité : 5 voix pour (UNSA), 2 voix contre (SUPAP), 2 abstentions (CGT).

Mise en œuvre du plan de reprise d'activité (PRA) de la DASCO après la période de confinement dans le cadre du COVID-19 (avis)

Conformément aux décisions annoncées par le Président de la République le 13 avril et détaillées par le Premier Ministre le 30 avril, sont actés à Paris, à la date de ce CHSCT, les points suivants :

- réouverture progressive des écoles à compter du 11 mai avec un accueil des élèves à partir du 14 mai ;
- réouverture des collèges et des lycées, dans un second temps, selon l'évolution de la situation sanitaire, conformément aux indicateurs du Ministère de la Santé.

Le plan de reprise d'activité (PRA) présente les préalables (maintenance des écoles et nettoyage des écoles), les principes d'organisation (le maintien de la distanciation physique ; l'application des gestes barrière ; la limitation du brassage des élèves ; l'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels ; l'information, la communication et la formation), les missions exercées dans l'école, les effectifs mobilisables, et les mesures de prévention mises en œuvre.

Les livraisons d'équipement de protections individuelles ont été présentées : masques chirurgicaux au nombre de 3 par jour par agent, masques en tissus au nombre de 2 par agent, gel hydro-alcoolique, gants et blouses.

Les différentes demandes d'amendements présentées par les représentants du personnel ont été examinées.

Ce projet a recueilli un vote défavorable : 6 contre (2 SUPAP, 2 CGT et 2UNSA) et 3 abstentions (UNSA).

Évolution de la fréquentation des établissements (communication)

La liste des écoles ouvertes ces derniers jours ainsi que leur fréquentation a été communiquée ainsi que le nombre d'agents mobilisés.

Point sur le nombre d'agents recensés comme diagnostiqués ou testés positif au COVID-19 (communication)

Comme lors de chaque CHSCT depuis le début de la crise, un point a été fait sur le nombre d'agents recensés comme atteints par le Covid : ils étaient 142 à la date du 30 avril : 70 cas avérés et 72 cas symptomatiques.

Réalisation des opérations de nettoyage (communication)

En dehors des écoles ouvertes actuellement et des 28 écoles qui ont fait ou vont faire l'objet d'une désinfection par un prestataire spécifique, 561 écoles font l'objet d'un nettoyage par des prestataires avant la réouverture. Les interventions se sont réparties de manière équilibrée sur les deux semaines.

Membres représentants des personnels présents titulaires et suppléants :

M. Mario FERREIRA, UNSA ; M. Pierre RAYNAL UNSA, (secrétaire du CHSCT); M^{me} Denise LEPAGE, UNSA ; M. Sébastien CHOQUE, UNSA ; M. Adam SEMAIL, UNSA ; M^{me} Christelle SIMON, CGT ; M^{me} Margarida PRESENCIA, SUPAP-FSU ; M^{me} Corinne PERROUX, UNSA ; M^{me} Malika BENSLIMANE, CGT ; M^{me} Béatrice BRICE, SUPAP.

Experts désignés par les organisations syndicales

M. BOUJU (UNSA), Mr. Herzog ALEXANDRE (CGT), M. Nicolas LEGER, (SUPAP-FSU)